

Réunion du Comité Directeur Régional Grand Est Samedi 5 décembre 2020 en visio conférence

Participants membres du comité directeur :

Bernard Schittly, Jean-Luc Ade, Thomas Anth, Vana Assis Santos, Pascale Beck-Carpentier, Isabelle Beth, Pascale Cêtre, Pascal Chauvière, Laurent Condenseau, Séverine Crouvezier, David Debources, Anne-Yvonne Flores, Valérie Georgeon, Véronique Goehner, Pascal Hector, Michel Lambinet, Muriel Lave, Dominique Leleu, Marielle Massel, Pascale Mignon, Kathy Schmitt, Agnès Veron.

Invités chargés de mission : Christophe Schilt (développement durable), Fred Dureau (plongée handi), Valérie Heidt (quartier sensibles et mixité sociale).

Excusés : Jérôme Carrière (mission juridique), Gérald Hornut (inventaire des sites de pratique)

Ouverture de la séance à 9h00

Bernard Schittly remercie tous les membres d'avoir accepté de faire partie de cette nouvelle équipe et commence par un tour de table où chacun se présente.

Ordre du jour

Généralités

Règles de fonctionnement du comité:

Communication :

Vis à vis des licenciés et entre membres : respect et attention, réactivité, réponse rapide aux mails (confirmation de réception et délais de traitement).

Réunions :

Le covotage est de règle lors des réunions en présentiel, pendant la réunion respect et écoute de ceux qui s'expriment (pas d'apartés).

En cas de visio conférence, micros coupés pour éviter les interférences et la cacophonie.

Vote des suppléants

Bernard souhaite accorder les mêmes prérogatives de votes à nos suppléants qui sont, Agnès Véron, Dominique Leleu et Pascal Hector. Cela se pratiquait déjà pendant le mandat précédent.

Vote : adopté à l'unanimité

Place des chargés de mission :

Seront invités aux réunions autant que nécessaire et ils seront écoutés, par contre leur voix ne sera que consultative.

Communication

Optimisation de notre communication :

Communication en interne : proposition de doubler les mails par des SMS (pour les invitations par exemple). A savoir qu'il aussi possible d'envoyer une invitation pour le calendrier des Smartphones.

Info Est, Facebook, autres médias : Michel Lambinet, David Debources, Kathy Schmitt, Valérie Georgeon, Isabelle Beth.

Feisme : Michel Lambinet, Vana Assis Santos. Il s'agit d'une partenariat gagnant-gagnant, nous apportons aide et promotion à la Feisme.

Webmasters site : David Debources et Michel Lambinet

Evolution souhaitée : interconnexions avec d'autres sites (VP Dive).

Gestion de base données pour liste d'invitation sélectives (ex. tous les MF1, tous les présidents de Codep), avec facilité de mise à jour des adresses...

Veille internet : Marielle Massel, Pascale Cêtre, Kathy Schmitt, Michel Lambinet

Pour actualiser le site et faire paraître rapidement les résultats sportifs remarquables.

Aide pour les commissions : communication des résultats des athlètes et tenue du calendrier des activités.

Questions du comité :

* Qui contacter en cas d'erreurs détectées ?

Coquilles à remonter à David, mais rappel chaque commission a la charge de mettre à jour sa page !

* Quel est le protocole pour faire publier une information sur le site ?

Pour le site c'est via David ou sinon par Info Est mais sachant qu'il s'agit ici d'activités souvent déjà réalisées, la périodicité d'Info Est n'étant pas régulière.

Optimisation des sites des clubs du Grand Est

La gestion du site du comité est très chronophage pour Michel et David entre les évolutions des interfaces, des systèmes d'exploitation, des outils obsolètes, la lutte contre les spam et autres attaques de sécurité. Leur bénévolat arrive à sa limite, il y a des personnes dont c'est le métier qui gèrent cela au quotidien.

Notre site n'est pas qu'une vitrine et il aussi interactif, les présidents de commissions par exemple ont un accès pour y mettre des articles, ils ont un calendrier, etc...., mais le site a ses limites en terme de fonctionnalités et de gestion humaine...

Il est peut-être temps de basculer sur une solution plus professionnelle et Michel nous présente une proposition d'évolution de notre internet par le biais du prestataire VP Dive. C'est une jeune société (startup soutenue par le Grand Est) qui représente aujourd'hui plus de 7300 utilisateurs dont des clubs de plongée avec des outils dédiés (plus de 100 clubs). VP Dive nous a récemment créé des outils pour le vote électronique de notre AG.

Construction de modules sur demande, (ex : réservation de créneaux horaires pour fosses...)

Gestion de communication simple et rapide par suivi des envois en temps réel, envois simultanés, notifications sur Smartphone, listes de diffusion ciblées, gestion de calendrier, inscription en lignes, statistiques, paiement sans frais par CB, contrôle de la validité des licences, des caci, assurances... Plus de 50 fonctionnalités avec filtrage des accès.

Par contre pour garder notre identité visuelle, le site du comité ne pourra pas être intégré dans la prestation actuellement. Cela pourra faire l'objet d'un éventuel développement futur.

Pour les clubs adhérents cela représente la mise à disposition de fonctionnalités de trésorerie, de construction de site sans compétence particulière....

C'est l'ouverture de beaucoup de possibilités, et qui soulage les bénévoles.

Le comité garde le site web et VP Dive gère les flux d'actualités (RSS)

Proposition : Bernard un devis qui va au-delà de la seule prestation pour notre site internet et qui intègre une proposition de formules pour l'ensemble des clubs de la région (mise en place d'outils, formation à la prise en main des outils, site pour tous les clubs, communication par ticket, gestion des membres, calendrier, trésorerie...).

VP Dive contactera chaque club pour proposer ses services à titre gracieux puisque c'est inclus dans l'enveloppe tarifaire prise en charge par le Grand Est.

Coût unique de mise en place à 20 000 euros mises à jour comprises.

L'utilisation est gratuite pour tous les clubs.

Nous payerons ensuite les SMS qui est une formule automatiquement payante et les prestations type demandes de développement spécifique.

* Pascal H demande ce qui se passe si la société disparaît ? Les données seront récupérables à tout moment, c'est une obligation de la loi RGPD. De plus la structure reste propriétaire de son site

* Marielle et Véronique indiquent que ce projet peut sans doute être subventionnable sur le poste communication. Bernard précise que VP Dive est lui-même subventionné par la région Est et cela donne encore plus de visibilité et de crédibilité à une demande de subvention.

* Thomas, dont le club a rejoint VP Dive, précise que le système est séduisant et que nous pourrions être surpris de l'adhésion aux outils proposés par VP Dive : le licencié saisit directement sur le site son inscription, et les mails qui ne tombent plus dans les Spam.

Vote pour solution VP Dive : adopté à l'unanimité

Actions à mener avec VP Dive : Bernard, Michel, Véro, Jean Luc, Dominique Leleu

Banque d'images : Pascale Cêtre explique que le CR Grand Est a financé un espace de stockage dédié sur un serveur accessible aux membres du comité par une adresse et un mot de passe.

Idée, disposer de photos et vidéo libres de droit à l'usage des membres du comité et des présidents de commission pour des présentations, des affiches, des comptes-rendus

Il est également possible d'y stocker des fichiers (articles de journaux...)

Il est prévu sous peu un compte d'accès pour chaque membre.

Jean-Luc s'inquiète sur le droit à l'image des personnes photographiées ? Pascale précise qu'un renoncement individuel est validé lors de l'inscription aux compétitions ainsi que pour certaines manifestations (Faites de la plongée...)

Par contre pour ce qui est des vidéos présentées lors de l'AG par les commissions, elles sont mises en ligne sur VIMEO (trié par commissions), c'est un lieu de stockage différent.

Révision de divers Budgets

Frais du comité : mise à jour des tarifs qui n'ont pas subi de réévaluation depuis 2013

Hébergement : 60 € la nuit > proposition de passer à 75 ou **80 €**. Retenu 80 €.

Frais kilométriques : **0,35 € le km** > proposition de maintenir ce tarif.

(Remarque : chaque commission peut imposer son propre taux de remboursement, par contre le tarif des remboursements de frais km ne saurait être inférieur à 0,30 €/km.)

Repas : **25 €** le repas

10 € le petit déjeuner, ils sont souvent > à 12 €. Proposition de passer à 15 €. Décision est prise de prendre en charge le petit déjeuner, quel que soit son tarif.

Modifications tarifaires adoptées à l'unanimité

Budget de la Commission technique

Enveloppe budgétaire pour les Séminaires d'instructeurs :

Une somme forfaitaire a été fixée pour la commission technique, ce forfait est à revoir à la hausse.

Plusieurs membres font remarquer que ce budget est du ressort de la commission technique, mais Bernard et Véronique argumentent qu'il faut cadrer cet événement afin d'éviter des dérives.

Objectifs de ce rendez-vous : avant tout un week-end de travail mais qui se veut aussi culturel et festif, valorisation des instructeurs bénévoles. Par ailleurs il est statutairement obligatoire.

A noter que la réunion administrative a été regroupée avec le séminaire, il y avait 2 réunions auparavant.

Après débat il est proposé une prise en charge de 300 € "maximum" par instructeur hors frais déplacement.

Adopté par le comité moins 1 voix contre et 1 abstention

Nota : si d'autres commissions ont des réalisations identiques, ce forfait leur sera également appliqué.

Commandes de textiles pour les commissions

Budget : pris en charge sur celui des commissions.

Si l'action est hors budget, contact à prendre avec Laurent Condenseau qui fera le point avec notre trésorière.

Le graphisme est à faire valider par Kathy ou Michel impérativement avant impression pour vérifier la qualité de communication et le message fédéral.

Kathy fait remarquer que l'avantage du prestataire unique est une gestion des tailles garantie, une bonne qualité des graphismes, des couleurs identiques pour les coupes homme et femme ...

Equipement du comité

- Dotation de sacs à dos pour les nouveaux membres ? oui
 - Nouvelles chemises : nouvelle dotation de chemises avec mise à jour du logo ? oui
- Kathy fait des prospections et un sondage.

Financement des activités transversales

Comme discuté lors de la dernière réunion du comité, le Handisub, la plongée jeune, la randonnée subaquatique et le sport santé (qui est une nouveauté et difficile à rattacher à une commission spécifique) sont des activités transversales. L'idée est de les scinder de leur commission et Bernard propose de les rattacher au comité pour être gérées avec un budget propre et avec un référent comité.

Vote : adopté à l'unanimité

Les missions des membres du comité et des chargés de mission

Feisme : Michel Lambinet, Vana Assis Santos.

Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant , nous apportons aide et promotion à la Feisme.

Recensement des cadres actifs : Isabelle Beth

Les cadres actifs doivent être recensés par commission, par secteur géographique.

C'est une demande du ministère et des autorités de tutelles, ceci nous permet également de connaître le maillage territorial et c'est un élément indispensable au PSF régional.

Objet du recensement : MF1, MF2, MEF1, MEF2, MFEH1, MFEH2, juges, arbitres, entraîneurs, toutes commissions confondues.

Sous forme de Google sheet pour être partageable.

Nota : les codep ont le même besoin

L'objectif est de mettre les résultats sur une carte de la région, par commission, à minima les formateurs 2^{ème} degré, arbitres et juges 2^{ème} degré.

Mission de représentation

Manifestation de l'intérêt du Comité aux diverses manifestations sportives et culturelles, aux Assemblées Générales, aux anniversaires, aux fêtes diverses des clubs et des codep.

Traditionnellement cette représentation est assurée par Bernard, la présidente adjointe Pascale Cêtre et par les vice-présidents Pascal Chauvière pour la Lorraine, Michel Lambinet pour l'Alsace et Pascale Beck pour Champagne Ardennes. Cependant Selon le nombre de manifestations à couvrir ou la proximité géographique, tout membre peut être sollicité pour ce motif.

Site internet :

Webmasters David Debources / Michel Lambinet

Info Est, Facebook, autres médias : Michel Lambinet, David Debources, Kathy Schmitt, Valérie Georgeon, Isabelle Beth.

Veille internet : Marielle Massel, Pascale Cêtre, Michel Lambinet, Kathy Schmitt

Pour actualiser le site et communiquer rapidement les résultats sportifs remarquables.

Aide pour les commissions : communication des résultats des athlètes et tenue du calendrier des activités.

Trésorerie et finances

Trésorière : Véronique Goehner

Ses missions : Tenue et suivi des comptes du Comité et des Commissions et leur gestion. Présentation des comptes aux réviseurs aux comptes ou tout autre licencié éventuel. Présentation du bilan et prévisionnel à l'assemblée générale.

Trésorier Adjoint : Jean-Luc Ade

Ses missions : collecte et règlements des fonds des licences et brevets (90% de notre financement), auprès des clubs et du national. Veille à reverser l'excédent financier sur le compte commun. Gestion des renoncations de frais des bénévoles, levée du courrier MDS METZ.

Elaboration du budget prévisionnel :

Jean-Luc Ade, Véronique Goehner, Bernard Schittly et toute personne souhaitant participer !

Prévisionnel ajusté sur les besoins du comité, des demandes des commissions, des actions prévues, des dépenses des exercices antérieurs qui sont souvent un bon indicateur.

Il est préparé en amont et ajusté en réunion fin juin / début juillet (en présentiel ou visio, idéalement formule "mixte").

Présidente adjointe

Pascale Cêtre : statutairement c'est la numéro 2 de la région, elle remplace le président en cas d'absence et peut animer des réunions de comité, une AG, etc ... en cas de besoin.

Elle a aussi une mission de représentation.

Secrétariat

Secrétaire : Marielle Massel

Secrétaire adjointe : Kathy Schmitt

Leurs missions : la rédaction des PV de réunion et des assemblée générales, envoi des convocations (invitations) aux diverses réunions, préparation des supports pour les élections et votes lors des AG ou en comité, respect des délais d'envoi des convocations, utilisation des outils de planification (à finaliser).

Demande de subventions

Véronique Goehner, Bernard Schittly, Christophe Schilt

Mission : compléter les demandes pour le conseil régional, ANS et projets spéciaux...

Relation base fédérale

Bernard Schittly, Michel Lambinet, Vana Assis Santos

Mission : harmoniser le mode de fonctionnement de la Gravière du Fort aux besoins des commissions, création et organisation d'événements particuliers...

Interaction éventuelle avec les autres bases fédérales.

Développement Durable : 3 volets

Chargé de mission : Christophe Schilt

1) Développement du volet social, facteur d'intégration, prévention, féminisation, mixité sociale, mixité générationnelle :

Christophe Schilt, Pascale Mignon, Marielle Massel, Anne-Yvonne Flores, Agnès Véron, Kathy Schmitt, Valérie Heidt, Vana Assis Santos, Bernard Schittly

2) Volet économique, viabilité durabilité :

Christophe Schilt, Pascal Hector, Bernard Schittly, Valérie Heidt, ML
S'inscrire dans les villes, les territoires, faire travailler le tissu économique de proximité.

3) Aspects environnement, sport de nature :

Christophe Schilt, Pascal Hector, Bernard Schittly, Valérie Heidt, Michel Lambinet, Muriel Lavé.

Sport santé, inclus jeunes et seniors

Bernard Schittly, Valérie Heidt, Pascal Hector, Valérie Georgeon, Pascal Cêtre, Séverine Crouvezier, Kathy Schmitt, Muriel Lavé, Patrick Laure, Claude Karger, Fred Dureau.

Sujet compliqué, en partie à cause de l'ARS qui avait classé la plongée comme sport à risque et les retards subis en raison des confinements.

Le sport santé se décline en 3 parties :

- 1er niveau : public non sportif
- 2^{ème} niveau : sport sur ordonnance, plongée jeunes (non pratiquant d'activité physique) / plongée séniors / plongée handi
- 3ème niveau ne concerne que les professionnels de santé.

Handisub : Une entité à plusieurs niveaux, sur plusieurs commissions.

Référent de la commission technique : Yves Gaertner

Mission : interface avec la CTR, formations EH1, EH2, MFEH1, MFEH2

Chargé de mission Comité : Frédéric Dureau

Mission : transversalité du Handisub dans les diverses commissions et son développement.

Référent national : Pascal Chauvière ? cela dépendra de la prochaine équipe nationale.

Budget transversal, donc géré par le comité, c'est une action importante par sa priorité ministérielle tous sports confondus.

Plongée jeunes

Référente : Valérie Heidt, avec Anne-Yvonne Flores, Valérie Georgeon et Vana Assis Santos.

Mission : Epauler Alain Laumonier référent pour la commission technique, développer la plongée jeune en encourageant les créations de sections jeunes en fournissant des outils, conseils sur les aspects administratifs et pédagogiques.

Plan de ville et citoyen – Quartiers Prioritaires

Chargée de mission : Valérie Heidt, avec Christophe Schilt et Bernard Schittly

Mission d'état, il s'agit d'une autre priorité ministérielle. Encourager les actions en faveur des jeunes et des ados en fournissant des outils, conseils sur les aspects administratifs et pédagogiques. passer par des associations comme aide à la citoyenneté

Sport de haut-niveau

Agnès Véron, Michel Lambinet, Florence Ploetze

Mission : développement du sport de haut niveau de la NAP et de toutes les commissions sportives, détection des futurs champions

Haut niveau sportif : nage avec palmes

Haut niveau fédéral : autres commissions

Conseiller technique et sportif régional

Bernard Schittly, Thomas Anth.

Mission : Création d'une équipe de conseiller techniques et sportifs régionale construite avec l'inspecteur de jeunesse et sport, dont la mission sera de conduire et d'optimiser les entrainements de nos athlètes de haut niveau : état des lieux et construction d'un plan régional, pour la NAP et le haut niveau fédéral.

Actions de formations d'élus

Pascale Mignon, Bernard Schittly, Thomas Anth, Véronique Goehner, Isabelle Beth, Jean-Luc Ade, Muriel Lavé.

A destination des Codep, présidents de clubs, trésoriers....

Formations nécessaires en fonction de l'évolution de la politique fédérale, des besoins ou de l'évolution de la réglementation. Toutes les formes sont exploitables (présentiel, visio, E-Learning, vade-mecum...).

Formation régionale ANS en complément des autres formations conduites par les codep. Beaucoup de demandes de subvention sont rejetées par manque de méthode ou de connaissance des outils.

Invitation à la formation comportant une auto évaluation ?

Formation citoyenneté et éthique

Michel Lambinet, Bernard Schittly.

A destination des cadres, juges et arbitres qu'il convient d'intégrer à tous les stages de formations, toutes commissions confondues. Action ciblée prioritaire du ministère.

Moyen : par la mise à disposition d'outils. Actuellement Bernard est en contact avec une association qui dispense ce genre de formation ; celles-ci sont payantes, donc proposition non retenue.

Activités scolaires et universitaires

Pascale Mignon, Valérie Georgeon et Valérie Heidt.

Missions : recensement des activités et les développer par la création d'un inventaire des acteurs (enseignants plongeurs encadrants) et des actions. Inventaire également des sections sportives en établissement scolaires.

Professionnalisation de la plongée

Pascale Chauvière, Thomas Anth, Dominique Leleu et Bernard Schittly.

Mission : construction locale d'une passerelle MF1 > BPJEPS plongée et/ou apnée, incluant les recyclages des brevets d'état (BP, DE, BEES)

Moyen : par la prise de contact avec 1 ou 2 CREPS, avec une idée précise du nombre de personnes souhaitant se former et déterminer l'aspect budgétaire.

Relations avec les SCA

Nicolas Morel, Thomas Anth.

Mission : être à l'écoute des SCA et de leurs besoins, organisation d'un conseil des SCA lors des AG ainsi que le vote de leur représentant.

Compilation des PV d'AG

Pascale Beth-Carpentier.

Tous les PV d'AG doivent être récupérés et conservés par le Comité.

Sponsoring et mécénat

Séverine Crouvezier, Christophe Schilt

Mission : construction de partenariats avec des entreprises (locales ou non) afin d'apporter du financement.

Mise en avant du sport santé et du Handisub, image véhiculée très appréciée.

Médailles fédérales

Marielle Massel

Mission : inventaire des médailles délivrées, suivi des demandes au CDR, proposition de médailles (fonction ouverte à tout membre du CDR). Communication vers les clubs sur la démarche.

Inventaires des sites de pratiques

Gérald Hornut, David Debources, Michel Lambinet, Bernard Schittly

Piscines et Fosses

Mission : récupération des adresses, horaires d'utilisations des club, tarifs d'entrées (par personnes, tarif de la ligne d'eau, du créneau horaire...)

Déterminer les outils pour la récupération, le groupe de travail... (Google form)

Sites de plongées

Mission : recensement des adresses, coordonnées GPS, conditions d'utilisation, tarifs des sites de plongée incluant ceux qui sont exclusivement réservés à un club.

Ce recensement sera disponible sur les sites internet des comités régionaux et départementaux.

Il s'agit d'une demande ministérielle, régionale, du CROS Grand Est section sports de nature et des départements, élément indispensable au PSF de la région.

Déterminer les outils pour la récupération, ...

Sports de nature

Thomas Anth, Kathy Schmitt

Mission : relation avec les CROS régional ou départementaux.

Bernard est délégué suppléant du CROS, pour représenter les sports de nature (Décret n° 2020-1280 du 20 octobre 2020 relatif aux conférences régionales du sport et aux conférences des financeurs du sport *JO du 22 octobre 2020*) ; c'est une marque de confiance du CROS pour notre fédération, même si ce poste est symbolique.

Valorisation des bénévoles, clubs ou autres

Valérie Georgeon, Pascale Mignon (dont c'était le thème de mémoire d'instructeur)

Mission : valorisation des bénévoles, des clubs et codep par la création d'un trophée pour mettre en valeur une action, une personne, une structure ou un athlète.

Moyen : création ou/et utilisation des outils existants (InfoEst, Facebook...)

Vade-mecum présidents, organisateurs d'AG

Michel Lambinet, David Debources, Marielle Massel, Bernard Schittly

Mission : définition et recherche d'outils, les rendre fonctionnels et les mettre à jour.

Idées : e-Learning, vidéo, organisation de formation...

Aide à la création de club

Thomas Anth, Pascale Mignon

Les créations de clubs sont souvent le résultat d'une scission liée à situation conflictuelle. Il ne nous appartient pas de juger le bien-fondé de ces scissions, mais nous devons aider ces clubs à se créer.

Mission : Apport de conseils pour ces clubs naissants.

Relation avec les commissions

Laurent Condenseau (en relation avec Véronique Goehner et Jean-Luc Ade)

Mission : avis sur l'opportunité d'éventuelles actions non planifiées au budget prévisionnel, conseils aux commissions, médiation, suivi des budgets.

Cellule « parler pour prévenir » PPP

Bernard Schittly, Kathy Schmitt, Dominique Leleu, Sandrine Mocoœur, Eric Schneider (qui connaît le sujet/aviation)

Il s'agit d'une cellule d'aide et d'analyse pour les accidents et les incidents de plongée.

L'objectif est de recueillir anonymement ces événements, de mettre en place une stratégie de prévention, de créer un outil de consultation, de diffuser cette démarche lors des réunion, rencontre et formation. Cette cellule s'entend toutes commissions confondues.

Incidents actuels 10^{-3} , objectif 10^{-6}

E-Learning - formations

Michel Lambinet, Véronique Goehner, Jean-Luc Ade, Bernard Schittly, Valérie Heidt, Valérie Georgeon

A destination :

- des dirigeants, présidents de club, trésoriers, demandeurs de subventions, ...
 - formations sur le nouveau site fédéral à destination des utilisateurs car il reste des gens qui ont du mal à s'en servir
 - Réaliser un vademécum (ou autre support) à destination des clubs ayant ou voulant créer une section jeune ... (non limitatif).
- Aspects juridiques et organisationnels, infos sur les séjours en vacances, les transports ...

Sport santé : un aspect particulier

Apport de la plongée et de ses corollaires dans la reconstruction physique et mentale après infection grave par la Covid.

Mission confiée à la commission médicale nationale et transmise aussi à la commission médicale régionale.

Conseil disciplinaire

Organe indispensable au fonctionnement de la Région, il est aussi indispensable statutairement.

Il est saisi par le président de Région sur demande de licenciés, de présidents de club, de la fédération elle-même ou d'autorités administratives ou de tutelles (maire, préfet...).

Procédure de saisie : il y a 2 façons de procéder

Méthode 1 - le président demande son avis au comité pour la saisie ; ce qui est délicat, les débats doivent strictement rester confidentiels.

Méthode 2 - le président demande son avis au président du conseil de discipline pour la saisie (à savoir que toute affaire relevant du droit pénal ou civil ne sera pas traitée en disciplinaire. ex: violence dans le sport, affaires de mœurs, vol, détournement de fonds ...).

Le comité doit approuver le mode de fonctionnement souhaité.

Mise au vote : adoption de la méthode 2 à l'unanimité moins 1 abstention

Composition du Conseil disciplinaire :

membres du comité

- Jean Luc A, secrétaire
- Anne Yvonne Florès
- Pascal Hector

membres hors comité

- Georges Livet, président
- Jean Paul Gosset, assesseur
- Michael Morin, assesseur
- Sylvie Bouilhot, assesseur
- Jérôme Carrière, enquêteur
- Claire Derrenderinger, assesseur

Vote du conseil disciplinaire : composition adoptée à l'unanimité.

Statuts

Bernard Schittly, Michel Lambinet, Thomas Anth.

Statuts type :

Mission : création de statuts type simplifiés pour les clubs et Codep, en droit local et en loi 1901.

Changement des statuts de la région :

Intégrer la visioconférence pour l'AG (voire des formes mixtes), le vote électronique et par correspondance, modifier la représentativité féminine.

Questions diverses

Michel souhaite rebondir sur une question posée lors de notre AG concernant d'éventuels Clubs en difficulté. Que signifie en difficulté ? gros loyers, salariés, gros coûts de fonctionnement... ? Ce n'est généralement pas le cas de nos clubs associatifs.

Proposition : ne vaut-il pas mieux profiter de cette période particulière pour se tourner vers l'avenir ?

Par exemple par la création de groupes d'échange en visio pour recréer du lien fédéral.

Dates à retenir

- AG nationale prévue le 28 mars 2021
- Prochaine réunion du comité : samedi 24 avril 2021 à Metz si présentiel possible.
- Réunion comité élargie aux commissions (présentation des budgets) : 19 et 20 juin 2021 (lieu à confirmer + visio pour les commissions)
- Prévision AG Région : dimanche 21 novembre 2021 à Vittel
Réunion comité + conseil des codep : samedi 20 novembre 2021 à Vittel

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 17h45

Bernard Schittly,
Président



Marielle Massel & Kathy Schmitt
Secrétaires de séance

